

1,2 milliards d'économies sur la masse salariale des EPS prévues par le « plan d'accompagnement de la transformation du système de santé » (PATSS) et le gouvernement ose dire « qu'il n'y aurait pas d'économies sur l'hôpital dans ce quinquennat » : mensonge !

Un document de la DGOS prévoit plusieurs scénarii d'économies pour appliquer le **Plan ONDAM II**, pris en application de la **Stratégie de Transformation du Système de Santé** (STSS).

Ce plan ONDAM II, dénommé PATSS (plan d'accompagnement de la transformation du système de santé), prévoit entre 2018 et 2022 **une économie de 1,2 milliards d'euros sur la masse salariale des EPS** (établissements publics de santé). Il est fort probable que des mesures identiques seront effectuées sur le médico-social. **Ce sont 30 000 postes qui seraient supprimés sur 5 ans !**

On comprend mieux, le choix du ministère de la santé de donner suite à l'injonction du Conseil d'Etat en décidant de publier le décret prévu à l'article 93 du Titre IV, alors que FO exige l'abrogation des dispositions autorisant les licenciements de fonctionnaires hospitaliers en cas de suppressions d'emplois.

Sur la période 2013-2017, le taux de croissance de la masse salariale a été de +2,1%.

- Projetée en tendancier, la masse salariale **2022 serait de 51,3 Md €** (sources DGFIP).
- La cible d'économie étant de -1,2 Md €, **la masse salariale cible est de 50,1 Md €.**

L'objectif de la DGOS est de fixer une cible moyenne de croissance d'1,56% en métropole et de 2,29% en Corse et Outre-Mer.

Passons le côté technique de la méthode proposée pour la fixation des 5 taux cibles régionaux de « croissance de la masse salariale », prenant en compte plusieurs critères type de démographie, de sur-recours aux soins, d'efforts de gestion et de score de performance.

Les cibles régionales sont assorties d'une proposition de modulation finale par l'introduction d'un « **couloir de taux** ». Celui-ci permet de fixer un plancher (1,2% au regard des taux moyens minimaux observés historiquement par région) et un plafond (1,88%).

La DGOS propose de retenir des scénarios qui se situent en deçà du tendancier.

Ces éléments démontent les propos de Macron le dimanche 15 avril quand il a assuré « **qu'il n'y aurait pas d'économies sur l'hôpital dans ce quinquennat** ». *Il avait promis des réponses pour « les services qui sont le plus sous pression dès 2018. »*

Les voilà les réponses :

- 1,2 milliards en moins sur la masse salariale d'ici 2022. Ces économies s'inscrivent dans celles déjà programmées par les deux circulaires ministérielles :

- la **circulaire tarifaire 2018** qui prévoit, la baisse des tarifs, 960 millions d'économies sur les budgets hospitaliers, et 410 millions de réserves prudentielles,

- la **circulaire budgétaire 2018** pour les secteurs des personnes âgées et des personnes handicapées qui vont participer au plan d'économies "*Ondam 2018-2022*" à hauteur de 50 millions d'euros et la mise en réserve de 100 millions

C'est à dire la suppression de 30 000 postes !

FO dit Stop à toutes ces mesures d'économies !

NON au plan ONDAM II

Abrogation de l'article 93 autorisant les licenciements !

NON aux GHT et à la Stratégie de transformation du système de santé véritable machine de guerre pour détruire les hôpitaux et l'emploi !

Abandon des CREF, maintien de tous les postes, de tous les lits et services !

Attribution des moyens pour tous les établissements !

Tous en grève et en manifestation le 22 mai 2018

Paris, le 4 Mai 2018